

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 OCTOBRE 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire du Creuzier Country Club s'est tenue, sur convocations de son Président, Monsieur Philippe Rondepierre, le jeudi 12 octobre 2017 à 20 heures, salle des fêtes de Creuzier le Vieux.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Les traditionnels remerciements ont été présentés aux membres présents et à la municipalité pour son soutien matériel et financier sans lesquels le club ne pourrait maintenir son activité.

Le Président rappelle ensuite qu'une association ne peut fonctionner correctement qu'avec l'implication totale de ses membres et grâce à leurs actions bénévoles ; et qu'il n'est pas normal de devoir compter toujours sur les mêmes.

Un rapide tour de table permet aux nouvelles de se présenter.

Une feuille de présence a été émarginée et demeurera annexée aux présentes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Philippe Rondepierre

Vice Président : Gilles Lager

Trésorière : Marie Christine Lamy

Trésorière Adjointe : Ginette Bouet

Secrétaire : Laurence Mathiot

MEMBRES DU BUREAU

Annie Desiage

Corinne Poëuf

ORDRE DU JOUR

RAPPORT MORAL

Nous avons commencé un premier trimestre sans événement particulier.

Le bal prévu le dimanche du Téléthon a été reporté en janvier pour ne pas nuire à cette manifestation.

Le pot de Noël a été l'occasion de la traditionnelle photo de famille cette année en noir et blanc, toujours sous le sapin.

Si quelqu'un ne l'a pas reçue il peut la demander .

Le 15 janvier nous avons réitéré notre bal du dimanche après midi, formule qui a fait l'unanimité. Il a été précédé le matin par un stage de two-step animé par Mike, très apprécié par les participants, dont certains extérieurs au club.

A réitérer a-t-on entendu.

Le 22 avril nous avons réalisé notre gala avec un nouveau DJ pour la satisfaction de tous. Merci à Edith de nous avoir fait connaître Geoffrey. Le traiteur Dumont a lui aussi donné entière satisfaction.

Nous n'avons eu que 70 convives et nous sommes au seuil de rentabilité.

Le 20 mai nous avons participé à la journée Multi styles coproduite par le club.
L'idée était de faire découvrir aux danseurs de nouveaux styles de danses qu'ils n'avaient jamais pratiqués avec stages suivis de bal. La salle disponible était celle de Saint Germain des Fossés. Les 6 animateurs ont successivement proposé : Country Tradi., New line, Celtic, Partner et Catalan. Espérons que les égos ne tuerons pas dans l'œuf cette excellente idée commune.

Le 10 juin nous avons retrouvé nos amis de Saint Gérard et de Montilly pour notre déjeuner traditionnel à la ferme auberge.

Le 24 suivant, à l'occasion de la sortie de fin d'année, nous avons visité la maison Martin à Moulins, piqueniqué au bord de l'étang de St Gérard puis direction Charroux pour un casse-tête général. La soirée s'est terminée à Creuzier avec un bon plateau repas et des danses à n'en plus finir..

Le 20 Août nous nous sommes rendu à Andelaroche pour une démo estivale dans une ambiance bon enfant agrémentée d'un superbe feu d'artifice mais cette manifestation a mis en évidence l'obligation de constituer très vite une équipe fiable de démo, faute de quoi nous ne pourrions compter sur ces recettes l'année prochaine.

Un grand merci à celles qui répondent toujours présentes.

RAPPORT FINANCIER

Marie Christine Lamy, Trésorière, a fait contrôler les comptes, conformément aux statuts, par Josiane Finat, contrôleur des comptes.

L'exercice 2016/2017 se solde par un excédent positif de 30€43

Je lui passe la parole pour vous communiquer le compte de résultats

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

CALENDRIER ET PROJETS

Il résulte d'une réunion tenue lundi dernier que la municipalité n'organisera pas de Téléthon cette année.

Seul aura lieu un concert de la chorale Crescendo à la salle des fêtes le soir et auquel sont invités ceux qui auraient souhaité participer.

Le pot de Noël aura lieu le décembre 2017.

Nous avons envisagé notre bal le 11 février 2018. Il sera précédé par un stage le matin. Nous cherchons un animateur.

Le gala est prévu pour le 28 avril. Compte tenu du peu de participants l'année dernière nous déciderons en réunion si l'on doit le transformer en bal ou en dîner dansant.

Merci à Gilles d'organiser le déjeuner à Montilly.

La sortie de fin d'année est prévue pour le 30 juin. Profitons du pot de Noël pour échanger des idées d'animation. Même soirée ensuite que l'année dernière.

Cette journée sera ouverte aux clubs de Montilly, Saint Gérard, Etroussat et Mariol.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Laurence Mathiot a fait part de son souhait de mettre un terme à sa fonction de secrétaire.

En l'absence de candidature le poste est vacant jusqu'à nouvel ordre.

Trois membres du bureau sont sortants :

Annie Desiage

Corinne Poeuf

Elles sont renouvelées dans leur fonction

Le troisième membre sortant est le Président

A défaut de candidature il est renouvelé dans ses fonctions.

Il convient de faire entrer au bureau un nouveau membre :

Josiane Finat (Présidente Honoraire) en remplacement de Liliane Parot pour assurer la fonction de contrôleur aux comptes.

ORGANISATION DU CLUB

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Philippe Rondepierre

Vice Président : Gilles Lager

Trésorier : Marie Christine Lamy

Trésorier adjoint : Ginette Boué

BUREAU

Annie Desiage

Corinne Poeuf

Josiane Finat

QUESTIONS DIVERSES

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DANSE

Nous avons adhéré à la FFD l'année dernière pour les multiples avantages que cette adhésion apporte au club et à chaque membre.

Le président lit à l'assemblée une longue note résumant ces avantages.

Depuis l'année dernière nous avons été informé qu'en plus , nous avons acquis « l'agrément Sport » de nature à réduire considérablement les charges sociales attachées au salaire de notre animatrice.

Même si la contre partie est de rendre obligatoire une licence pour les membres, nous n'avons pas les moyens de revenir en arrière.

Il est enfin rappelé que la cotisation n'a pas augmenté depuis des années et qu'elle est au niveau de la grande majorité des autres clubs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt deux heures.

LE PRÉSIDENT

LE TRÉSORIER